



# Togo : Les législatives de 2013 marqueront-elles la fin de l'instabilité politique ?

## I INTRODUCTION

Les mutations politiques observées en Europe de l'Est dans les années 1980 se sont propagées aux pays du tiers monde dont l'Afrique vers les années 1990. C'est donc au début des années 1990 que le multipartisme a été réintroduit en Afrique par la tenue d'élections régulières, faisant d'elle une activité particulière dans le processus démocratique. L'élection est devenue une méthode favorite, le rituel constitutionnel de transfert du pouvoir d'un régime à un autre.

Depuis 1990, certains pays africains ont excellé dans cette culture démocratique mais d'autres cherchent toujours leur marque.

Le Togo fait partie des pays où les élections font couler beaucoup de salive mais aussi du sang et divisent les populations.

L'observation de l'histoire électorale du Togo donne au citoyen lambda un sentiment de désenchantement, de désillusion à une frange de la population qui estime que l'ouverture démocratique n'a pas tenu ses promesses. De plus, les pratiques démocratiques en vogue se caractérisent par : la violation massive des droits de l'homme, le musellement de la presse, la corruption, le tripatouillage des textes, l'insécurité

grandissante, la mauvaise gestion de ces processus, etc. Ce qui fait dire à Ismaïla Madior Fall<sup>i</sup> que « la plupart des conflits en Afrique de l'Ouest trouvent leur origine dans les élections. Les élections sont un facteur de conflits ».

Les efforts entrepris pour la résolution des crises électorales et politiques par le Président Faure GNASSINGBE et les différents acteurs<sup>ii</sup> durant les huit (8) dernières années se sont avérés insuffisants vu les manifestations sociales qui ont affecté la vie des Togolais. Les Togolais ne peuvent donc se vanter d'une démocratie apaisée où les principes forts d'une démocratie moderne balisent le terrain pour un développement économique.

WANEP en initiant ce Policy Brief vise à mettre en exergue les enjeux des élections législatives de 2013 et proposer les scénarii possibles pour un retour à la paix ou à la montée de la crise.

## II CONTEXTE

L'histoire politique du Togo a évolué en dents de scie depuis les indépendances et est caractérisée par des périodes d'instabilité forte à l'approche des élections. Il est important de rappeler que le Président Gnassingbé Eyadéma décéda le 5 février 2005, mettant fin à 38 ans de présidence consécutifs. L'armée prit le pouvoir, en enfreignant la Constitution qui dispose que c'est le président de l'Assemblée nationale : Fambaré Natchaba<sup>iii</sup> qui doit présider l'intérim et le confie à un des fils de Gnassingbé Eyadema, Faure Gnassingbé. Sous la pression de l'opposition, de la CEDEAO, de l'Union Africaine (UA) et de la communauté nationale et internationale, ce coup de force « échoue » le 25 février 2005 avec la démission de Faure Gnassingbé. La légalité constitutionnelle est rétablie.

Le 24 avril 2005, une élection présidentielle est organisée. Elle se déroule dans des conditions très controversées, l'opposition, dénonce des fraudes. Emmanuel Bob Akitani, chef de l'opposition, se déclare vainqueur avec 70 % des voix alors que le gouvernement déclare Faure Gnassingbé élu. Dès l'annonce des résultats, des manifestations éclatent dans les principales villes. Elles seront violemment réprimées par l'armée, faisant 500 morts selon les estimations

## RESEAU D'ALERTE PRECOCE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST (WARN)

Le Réseau d'Alerte Précoce de l'Afrique de l'Ouest (WARN) fait une partie intégrante du Programme Ouest Africain d'Edification de la Paix, coordonné par le Réseau Ouest Africain d'Edification de la Paix (WANEP). A travers son programme WARN, WANEP prépare le terrain pour un réseau d'alerte précoce et de réponse basé sur la société civile en Afrique, privilégiant la sécurité humaine.

Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), y compris le Cameroun et le Tchad. Au départ, notre concentration portait sur les pays du Bassin du Fleuve Mano; Il s'agit des Sierra Leone, Guinée, Liberia et Cote d'Ivoire. Depuis, nous avons étendu pour couvrir l'ensemble de la sous région ouest africaine.

CEDEAO en signant le Protocole d'Entente (PE) dans le cadre du renforcement de la capacité en matière de la Prévention du Conflit. L'un des buts de cet accord est de servir d'interface entre WARN et les Systèmes d'Alerte Précoce de la CEDEAO pour optimiser la prévention de conflit de l'Alerte précoce en Afrique de l'Ouest. A cause de cela, WANEP gère un bureau de liaison dans l'enceinte du Secrétariat de la CEDEAO à Abuja au Nigeria depuis avril 2003.

Depuis 2002, WANEP a conclu un accord avec la

WARN couvre l'ensemble de la sous région de la

En reconnaissance du rôle et des réalisations du Réseau Ouest Africain pour l'Edification de la Paix (WANEP) dans la prévention des conflits et dans l'édification de la paix en Afrique et particulièrement en Afrique de l'Ouest, le Conseil Economique et Social des Nations Unies lors de sa session substantive de 2006 a octroyé à WANEP le statut consultatif spécial des Nations Unies. WANEP est dès lors mandaté à désigner (nommer) des représentants officiels aux Nations Unies à New York, Genève et Vienne pour renforcer ses stratégies de plaidoyer et de mobilisation pour la paix et la sécurité humaine.

de la commission d'enquête nationale, plus de 800 selon la Ligue Togolaise des Droits de l'Homme (LTDH)<sup>iv</sup>. De nombreux Togolais, environ 40 000<sup>v</sup>, se réfugient dans les pays voisins, le Bénin et le Ghana. Le 3 mai 2005, Faure Gnassingbé prête serment et déclare qu'il se concentrera sur « la promotion du développement, le bien commun, la paix et l'unité nationale ».

Depuis lors, le Président Faure est parvenu à rétablir la confiance avec l'Union Européenne (UE) après 13 ans d'embargo. Il a en outre donné son accord à la formation d'un gouvernement d'unité nationale avec à sa tête un Premier ministre, opposant de longue date, Me Yawovi Agboyibo, président du CAR.

Après de nombreux reports, des élections législatives ont eu lieu en Octobre 2007, avec un modèle de représentation à la proportionnelle. Le président via son parti, le RPT, remporte une majorité absolue à l'Assemblée. Deux partis politiques se partagent l'Assemblée nationale : le RPT et l'UFC, les autres partis sont ultra minoritaires.

L'élection présidentielle du 4 mars 2010 permet à Faure Gnassingbé de se faire réélire avec 61 % des voix face à Jean-Pierre Fabre, de l'UFC. Des heurts ont lieu en protestation à cette réélection entre militants de la coalition du Front Républicain pour l'Alternance et le Changement (FRAC) -regroupant certains partis d'opposition- et les forces de l'ordre. Au cours de ce processus, l'UFC a connu une scission profonde, amenant un grand nombre des tenants de ce parti à se départir dudit parti pour créer l'ANC ayant à sa tête Jean-Pierre FABRE.

La vie socio politique togolaise ne s'est guère améliorée depuis la présidentielle de 2010 à la suite de laquelle le Président Faure GNASSINGBE a été déclaré vainqueur. Depuis lors, les contestations de ces résultats sont surtout marquées par les répressions hebdomadaires des manifestants de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) qui réclamait la victoire de son candidat Jean Pierre Fabre. De plus, la rupture entre l'UFC et l'ANC d'une part, la dissolution du RPT, la création de l'UNIR, les incendies des marchés de Kara et de Lomé, les arrestations qui en

ont suivi et les différentes manifestations des lycéens et des femmes ont maintenu le Togo dans un climat d'instabilité.

incendies des marchés de Kara et de Lomé, reste aussi un point critique qui ne concoure pas à la stabilité tant recherchée.

La majorité d'entre eux sont toujours détenus depuis bientôt six mois, sans procès pour situer les responsabilités et les charges surtout le cas de la mort d'Etienne Yakanou<sup>vi</sup>, un des détenus. Ces trois derniers mois, la crise sociopolitique s'est accentuée par des manifestations de revendications sociales et politiques touchant plusieurs couches et entraînant des séries de manifestations violentes à travers le pays. La situation sociopolitique semble avoir reçu un coup dur quant à la réconciliation nationale et par ricochet le processus électoral. S'il est vrai que le dialogue entre les acteurs politiques s'est un peu cristallisé, il va s'en dire que ces arrestations, qui selon les propos des leaders d'opposition sont considérés comme une fragilisation et une intimidation de l'opposition, reste une nouvelle cause de la crise politique togolaise. Au total dans la perspective des législatives les deux camps, gouvernement et opposition ont développé des stratégies pour se neutraliser mutuellement.

### III LES NOUVELLES CAUSES DE LA CRISE POLITIQUE TOGOLAISE

La crise qui a vu le jour suite à l'élection présidentielle de 2010 ne s'est pas encore résolue quand de nouvelles causes ont vu le jour. En effet, la crise postélectorale s'est renforcée en Novembre 2010 suite à la révocation du mandat de neuf (09) députés de l'ANC du parlement, en violation des dispositions constitutionnelles et du règlement intérieur de l'Assemblée nationale. Cette révocation fait suite à la scission interne de l'Union des Forces du Changement (UFC), principale force d'opposition d'alors et dont certains membres dissidents ont créés l'ANC.

L'échec des différents dialogues entrepris par les acteurs politiques autour des réformes constitutionnelles et institutionnelles a joué énormément sur l'apaisement de la crise togolaise. En effet, l'absence de consensus autour du code électoral (portant sur le découpage électoral, sur l'organisation des élections, la composition de la CENI) et la limitation du mandat présidentiel, pour ne citer que ceux là, restent et demeurent des obstacles de taille au dialogue inter-togolais.

La détention de certains militants du Collectif Sauvons le Togo (CST) émanant des partis politiques de l'opposition à savoir OBUTS, ANC, ADDI, MRC, qualifiés de présumés auteurs des

### IV DE NOUVEAUX MOYENS D'ACTION DES ACTEURS

#### A Les stratégies de l'opposition

Face à l'impunité, au nom respect des droits de l'homme, au refus du gouvernement d'aller au consensus sur le cadre juridique de ces élections, un

regroupement de neuf (09) organisation de la société civile et (06) partis de l'opposition, dénommé Collectif « SAUVONS LE TOGO », créé en Avril 2012, s'invite dans le débat politique et présente une plate-forme de revendications pour l'assainissement de la vie politique avant la tenue des élections qu'il propose pour mars et avril 2013. Pour ce collectif un prompt règlement de toutes ces violations sera un gage de bonne foi des autorités togolaises. Cette plateforme concerne :

- L'abrogation des lois adoptées les 25 et 31 mai 2012 par l'Assemblée nationale portant respectivement sur le code électoral et le nombre de députés ;
- Le retour à la Constitution d'octobre 1992 par l'abrogation de la loi 2002-029 du 31 décembre 2002 ;
- La mise en œuvre des recommandations de la CNDH (Commission Nationale des Droits de l'Homme) ;
- La mise en œuvre des recommandations de la CVJR<sup>vii</sup> par le gouvernement, sa publication, avant la réforme de la Cour constitutionnelle, de la HAAC<sup>viii</sup>, de la Cour des comptes et de la CENI<sup>ix</sup> ;
- L'adoption du nouveau découpage électoral proposé dans la présente plateforme, essentiellement basée sur les résultats du recensement de la population et de l'habitat de novembre 2010 ;
- La rédaction d'un nouveau code électoral consensuel

L'arrivée du collectif sur la scène, amplifie de nouveau la tension politique. De par ses actions et sa capacité de mobilisation de la population, il est devenu une force qui régent actuellement la vie politique dans le pays. Les nombreuses répressions, et arrestations) ont renforcé d'une manière ou d'une autre le groupe qui se durcit dans ses positions. Au fil des semaines, cette mobilisation dans les rues et dans les lieux de cultes ont favorisé une synergie d'action entre certains acteurs de l'opposition.

Par rapport à l'exclusion des neuf (9) députés, l'opposition a fait recours aux

instances judiciaires nationales sans obtenir gain de cause. Cependant, la Cour de justice de la CEDEAO a donné une réponse favorable à la requête de l'ANC.

Mais malgré ces décisions des juridictions de la CEDEAO de réintégrer ces députés exclus, les autorités togolaises ne reviendront pas sur leur décision qui d'office excluait pour toujours les élus de l'ANC de l'Assemblée Nationale.

En somme, l'opposition a mené des activités de rues et dans les lieux de culte pour créer plus de visibilité sur les vraies raisons de leurs actions et pour consolider la culture de collaboration entre acteurs de l'opposition.

### **B Les stratégies du gouvernement**

Les réponses du pouvoir en face de cette crise sont duales. Il est observé du côté du pouvoir un caractère rigide et un autre apaisé.

#### **Les réponses rigides**

En dépit de l'atmosphère peut propice au dialogue, le gouvernement a poursuivi les réformes constitutionnelles et institutionnelles prévues depuis août 2006 par l'Accord Politique Global (APG) et censées rétablir l'équilibre rompu entre les institutions de la République par les modifications constitutionnelles unilatérales effectuées en 2002 par le régime RPT. Dans cette optique, deux dialogues politiques ouverts respectivement en septembre 2011 et février 2012 entre le pouvoir en place et les principaux partis d'opposition, voient les débats piétinés sur des questions de formes et n'ont guère permis de dégager un consensus sur les réformes à faire pour décriper la situation sociopolitique et donner des garanties de transparence et d'équité des élections législatives devant en principe se tenir en 2012. Les élections ont été plusieurs fois reportées pour absence de consensus ainsi que de climat apaisé. Dans un élan de ramener la paix le respect des droits de l'Homme a connu des coups avec par exemple une recrudescence des violations avec pour point d'orgue la torture et l'impunité. En 2009, L'affaire de

tentative d'atteinte à la sûreté de l'Etat qui impliquait le demi-frère du Chef de l'Etat Kpatcha Gnassingbé<sup>x</sup> et certains officiers de l'armée togolaise, a révélé l'existence d'un centre de torture au Togo.

A cette situation d'impunité viennent s'ajouter les dérives constatées dans la gestion économique du pays du fait de l'accaparement des ressources du pays par un petit groupe d'individus proches du régime en place.

C'est dans cette atmosphère d'incertitude que le pouvoir en place annonce les élections législatives et locales pour octobre 2012. Le gouvernement s'évertue à organiser unilatéralement des élections législatives couplées d'élections municipales sans un consensus sur le cadre juridique de ces consultations. C'est ainsi qu'après quelques discussions au sein du Cadre Permanent de Dialogue et de Concertation (CPDC en 2011) et les discussions tripartites de 2012 (CAR-RPT- ANC) avec la classe politique, soldées par des désaccords, le pouvoir en place a introduit au parlement des projets de loi portant découpage et code électoral. Pour le gouvernement, ces nouveaux textes prennent en compte les recommandations des missions d'observation électorales de l'Union Européenne, de la Commission Vérité Justice et Réconciliation (CVJR) chargée de faire la lumière sur les violences depuis 1958 à 2005 et de la CNDH.

En dépit des appels et mises en garde de l'opposition, le pouvoir en place a fait adopter en Mai 2012 par l'Assemblée Nationale, où il dispose d'une majorité, ces deux lois sans aucun consensus sur les réformes du code électoral et du découpage électoral. Et c'est là le point de discorde et le grand enjeu. Les deux camps ne poursuivant pas les mêmes buts.

#### **Des gestes d'apaisement**

De sources confidentielles, les discussions entre opposition et pouvoir se poursuivent depuis quelques jours sous l'égide de Monseigneur Barrigah Nicodème<sup>xi</sup>, l'objectif de ces discussions est de travailler à la décripation du

climat socio politique délétère et tendu. L'un des premiers fruits de ces discussions est la libération d'une partie des présumés coupables, détenus dans le dossier des incendies des marchés de Lomé et de Kara ; en contrepartie, le dépôt des candidatures de l'opposition en vue des prochaines élections législatives.

L'autre geste d'apaisement noté auprès du gouvernement est la décision prise le jeudi 13 juin 2013 par le Conseil des ministres d'attribuer aux formations politiques de l'opposition une enveloppe de 450 millions de francs CFA, enveloppe destinée selon Yacoubou Hamadou Koumadjo, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, à « favoriser une riche et saine compétition électorale et à permettre une égalité de chances à tout parti politique ou groupe de partis politiques qui sollicite le suffrage des électeurs », une somme qui doit permettre, une « entrée en compétition des partis dans les conditions idoines ». La répartition de cette manne financière a été présentée par le ministre jeudi soir sur les plateaux de la télévision d'État comme suit : « 200 millions de FCFA seront répartis à égalité entre tous les partis politiques ou regroupement de partis politiques auxquels les groupes parlementaires et les députés non-inscrits siégeant actuellement à l'Assemblée nationale sont affiliés. Un montant de 100 millions sera réservé aux formations ou groupes de partis politiques extra parlementaires, proportionnellement aux listes de candidatures présentées. Enfin, 150 millions iront aux partis proportionnellement aux nombres de sièges obtenus lors des prochaines législatives ». Face à ce geste de largesse du pouvoir, notons juste que le parti au pouvoir s'est gardé de communiquer sur le montant qu'il s'est octroyé. Toutefois, il convient de noter que cette action, qui a pour fondement de contribuer à un processus compétitif, semble être loin de cet objectif surtout que certains partis d'opposition ont toujours quelques uns des leurs en détention dans cette affaire d'incendie de marché à l'instar de Jean EKLOU de l'ANC, de Alphonse KOGUE de l'ADDI et de Abass KABOUA du MRC, qui

ne pourront malheureusement pas prendre part à ce processus.

L'autre point important du dialogue est l'accord d'un délai supplémentaire de trois (3) jours pour permettre à l'opposition de déposer ses candidatures. Certes la démarche est élégante et inclusive mais il serait sage d'attendre la fin du processus de validation des candidats retenus pour concourir pour juger de la sincérité de la démarche ou non. Ce qui est sûr, l'aide financière et le délai supplémentaire de trois jours ont mis en mal l'opposition dans sa stratégie de boycotter le processus ou d'y participer en rangs serrés. L'enjeu de la participation de l'opposition étant sur le point d'être consommé, il reste d'autres très importants.

l'opposition est un point positif pour le gouvernement et ses partis satellites car ils ont réussi à rendre le processus inclusif. Pour les partis de l'opposition affaiblis par de longs mois d'activités, cette participation leur permet de capter une partie des aides financières et de retarder leur écartement circonstanciel ou définitif du jeu politique surtout s'ils arrivaient à se faire élire.

Bien que l'ANC et certains partis politiques de l'opposition aient déposé la liste de leurs candidats à ces élections, ils continuent de réfuter la date proposée pour les élections et demandent que leur principale exigence, la révision du code électoral soit prise en compte avant et menacent de boycotter la suite du processus.

L'autre enjeu est l'acceptation des résultats sortis des urnes et publiés par la CENI sans que les réformes querellées n'aient trouvé de solutions consensuelles pour tous les acteurs. La méfiance entre acteurs continue de faire le lit aux protestations postélectorales, les frustrations surtout des acteurs humiliés et maintenus en prison constituent du levain pour des actes de défiance du pouvoir. Au total tous les combustibles existent encore pour remettre en cause tous les efforts et sacrifices consentis de part et d'autres pour arriver à cette paix encore fragile.

Après la publication définitive des candidats retenus pour prendre part aux élections et à l'issue du vote et la proclamation des résultats, les options suivantes pourraient se présenter :

## V ENJEUX DES LÉGISLATIVES

L'un des enjeux de ces élections est le repositionnement des partis politiques surtout que le nombre de siège est connu et est de 91 sièges contre 81 dans l'actuelle législature. Ces élections vont connaître la participation de nouveaux partis ou groupes de partis qui se présentent pour la première fois aux législatives, c'est le cas par exemple de UNIR, du CST, de la Coalition Arc-en-ciel et de Obuts. L'issue paisible et transparente de ces élections permettra de juger à la fin chaque formation sur son poids politique réel.

La participation des acteurs de

## VI LES SCÉNARIOS POSSIBLES

### **Scénario I (Très probable) : Les résultats des urnes sont en faveur des candidats de l'UNIR**

Certains candidats ont été recalés pour prendre part aux élections. Ceux-ci appellent au boycott des élections qui se tiennent malgré les appels au boycott. A l'issue du scrutin, l'UNIR remporte les élections, l'opposition qui ne voulait pas des élections et dont certains membres ont été recalés, crie à la fraude, à la manipulation et invite ses manifestants à occuper la rue. L'anarchie s'installe. Le Togo est plongé de nouveau dans un cercle de violence malgré la tenue des élections législatives.

### **Scénario II (Probable) : Les résultats proclamés sont en faveur des partis de l'opposition**

La publication des résultats et le compte rendu des observateurs donnent les candidats de l'opposition vainqueurs des élections. Les militants de l'Unir contestent et manifestent. La présidente de la CENI démissionne et le ministère de l'intérieur ou la Cour Constitutionnelle proclame de nouveaux résultats. Le Togo est au bord de la guerre civile.

### **Scénario III (Très probable) : Les résultats sont annoncés, l'écart entre les sièges gagnés par l'UNIR et l'opposition sont peu sensibles**

Les résultats sont proclamés. La compétition a été rude. Les deux camps acceptent les résultats et s'engagent à collaborer pour un Togo paisible et prospère.

## VI RECOMMANDATIONS

L'évolution de la situation sociopolitique du Togo intéresse les acteurs togolais mais aussi ceux de la sous-région et de la communauté internationale. La bonne tenue des élections législatives dépendra de tous les acteurs politiques mais surtout des institutions en charge d'organiser les élections et de publier les résultats.

Chaque acteur doit pouvoir apporter sa contribution à la réussite de ce processus important et capital pour le développement du Togo.

### **Le gouvernement**

Malgré la libération des six militants du CST le 18 juin 2013 et pour assurer un climat apaisé, il serait judicieux que le gouvernement libère totalement les militants d'opposition dans les affaires d'incendie de marché de Kara et de Lomé, tout en poursuivant les enquêtes.

### **Les acteurs politiques**

Le rôle de formation et de sensibilisation des acteurs politiques et de leurs militants doit se poursuivre sans violence pendant le processus électoral en cours. La veille citoyenne va au-delà du 21 juillet 2013 et nécessite le réel engagement de tous.

Les partis politiques d'opposition surtout doivent pouvoir mettre dans chaque bureau de vote des représentants pour s'assurer de la sincérité du dépouillement et ainsi éviter les contestations à la fin du scrutin. Ce qui nécessite une négociation pour un prolongement de la date du scrutin, afin de permettre à ces derniers de fournir les noms de leurs délégués. L'apaisement du processus en dépend.

Pour préserver la stabilité du pays, les voies de recours légales avec des éléments de preuves doivent être utilisées en cas d'insatisfactions et non le recours à la violence.

Le dialogue doit être poursuivi entre tous les acteurs politiques même après les législatives pour favoriser un climat de paix jusqu'à la prochaine présidentielle.

### **Les institutions**

Le rôle des institutions telles que la CENI, la Cour Constitutionnelle, l'armée et le gouvernement est important dans

la réussite du processus électoral. Chaque responsable d'institutions doit respecter et faire prévaloir l'esprit républicain dans les différentes phases du processus électoral. Pour chaque acte à poser en cette période sensible, les différents acteurs doivent bien analyser le pour et le contre de chaque décision à prendre, pour le bien du Togo.

### **La société civile**

Elle est au plurielle et doit continuer à former et sensibiliser les populations pour qu'elles adoptent des comportements responsables pendant le processus. Leur présence sur le terrain avant et après le scrutin et dans les bureaux de vote est très importante et aidera à la réussite du scrutin. La culture de la non violence doit être enseignée et entretenue par tous. La société civile doit aider pour le respect des résultats des urnes à travers ses différentes actions. Elle doit être en alerte et servir de conciliateur entre les acteurs politiques en cette période très critique du pays.

### **Les médias**

Le rôle des médias dans le processus est primordial. Les médias doivent continuer leur mission d'information et d'éducation des populations. Le traitement responsable des informations pendant cette période sensible est à recommander. La moindre déviance pourrait mettre en mal l'issue du scrutin. L'appel à la haine, à l'insurrection ou à toute autre forme négative est à éviter par les professionnels des médias.

### **Les communautés régionale et internationale**

L'implication de la communauté internationale dans le processus en cours au Togo est à saluer et doit s'activer plus comme c'est le cas au Mali et en Guinée. Les appuis techniques et financiers de la communauté internationale matérialisent leur désir d'œuvrer pour la consolidation de la démocratie au Togo. A l'issue du scrutin, le rôle de la communauté internationale dans le respect des résultats des urnes est attendu. Leur monitoring avant pendant et après ce scrutin doit être de mise dans un esprit d'impartialité. L'on

se souvient qu'en 2005, le communiqué de la CEDEAO à l'issue du scrutin a jeté du discrédit sur l'institution. Les communautés régionale et internationale doivent prendre en compte ce passé pour mieux réussir leur mission. Toute action de prévention d'éventuelles crises comme les cas de la Côte d'Ivoire ou du Mali doit être entreprise pour assurer une période post électorale sans violence au Togo.

### L'armée

Au cours de ce processus qui déjà se déroule sous fond de tension, l'armée togolaise doit pouvoir jouer son rôle de garant de la sécurité interne sans partialité ni violence. Elle doit faire preuve d'une armée républicaine et ne pas s'ingérer dans le processus au-delà de son mandat habituel.

## VII CONCLUSION

Le Togo est aujourd'hui à la croisée des chemins. L'issue du scrutin du 21 juillet 2013 déterminera le climat de paix au Togo. Certes le climat de méfiance, de doute, de fatigue et du désir de voir s'opérer le changement existe mais le choix du peuple doit être respecté.

Le pouvoir a montré sa volonté d'organiser un processus inclusif. L'opposition a aussi montré sa disponibilité pour des réformes justes et équitables. Il est donc souhaitable que cette volonté ne soit pas que de nom mais relève d'une volonté sincère de tous les acteurs pour créer un climat apaisé, favorable aux réformes et gage du développement du Togo.

Le processus de démocratisation du Togo est à mi-parcours et la réussite des présentes élections constitueront une avancée pour sa consolidation. Chaque

acteur doit y mettre du sien pour aider le Togo a finalement tourné cette page qui est restée trop longtemps peu honorable..

<sup>i</sup> Ismaïla Madior Fall, est un Professeur agrégé de droit constitutionnel sénégalais. Et il a fait cette déclaration lors de la présentation de son livre « Les commissions électorales en Afrique de l'ouest. Analyse comparée » le jeudi 1er juillet 2010 à Dakar.

<sup>ii</sup> Acteurs politiques, membres des corps diplomatiques, les syndicats, les acteurs de la société civile et les confessions religieuses.

<sup>iii</sup> Président de l'Assemblée mais à l'étranger lors du décès de Gnassingbé Eyadema

<sup>iv</sup> Philippe Bernard, La répression au Togo aurait fait plus de 800 morts, Le Monde 15 mai 2005

<sup>v</sup> « Togo: premier scrutin pacifique depuis le processus démocratique », Afp, 15 octobre 2007

<sup>vi</sup> Etienne Yakanou est Président de la sous-section Avé-Maria de l'ANC et membre du Bureau fédéral du Golfe, incarcéré à la Gendarmerie de Lomé dans l'affaire des incendies de Lomé et de Kara. Interpellé en Janvier 2013, il est décédé le 10 Mai 2013.

<sup>vii</sup> La Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR) avec à sa tête Monseigneur Nicodème Barrigah

<sup>viii</sup> Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC)

<sup>ix</sup> Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI)

<sup>x</sup> Jeune frère du Président Faure, député et ministre de la défense et impliqué dans un coup d'Etat

<sup>xi</sup> Président de la Commission Vérité Justice et Réconciliation (CVJR).

Rédigé par **Constant GNACADJA** (Coordonnateur Régional Zone IV (Bénin-Nigeria-Togo) en Alerte Précoce) et **Da-do NOVIEKOU** (Chargée du Programme NEWS au sein de WANEP-Togo)

Rédacteurs en Chef/Contrôle qualité: **Chukuemeka B. EZE** (Directeur de Programmes au WANEP Régional)

Pour renseignements, adressez-vous à la Coordinatrice National de WANEP-Togo, Rue Doupouli – Tokoin Cassablanca / BP : 80909 Lomé –Togo

[waneptogo@yahoo.fr](mailto:waneptogo@yahoo.fr) / 00228 22 20 27 84 / 00228 22 20 62 79

website : [www.wanep.org](http://www.wanep.org) Design & Mise en Page : Kwesi Enchill